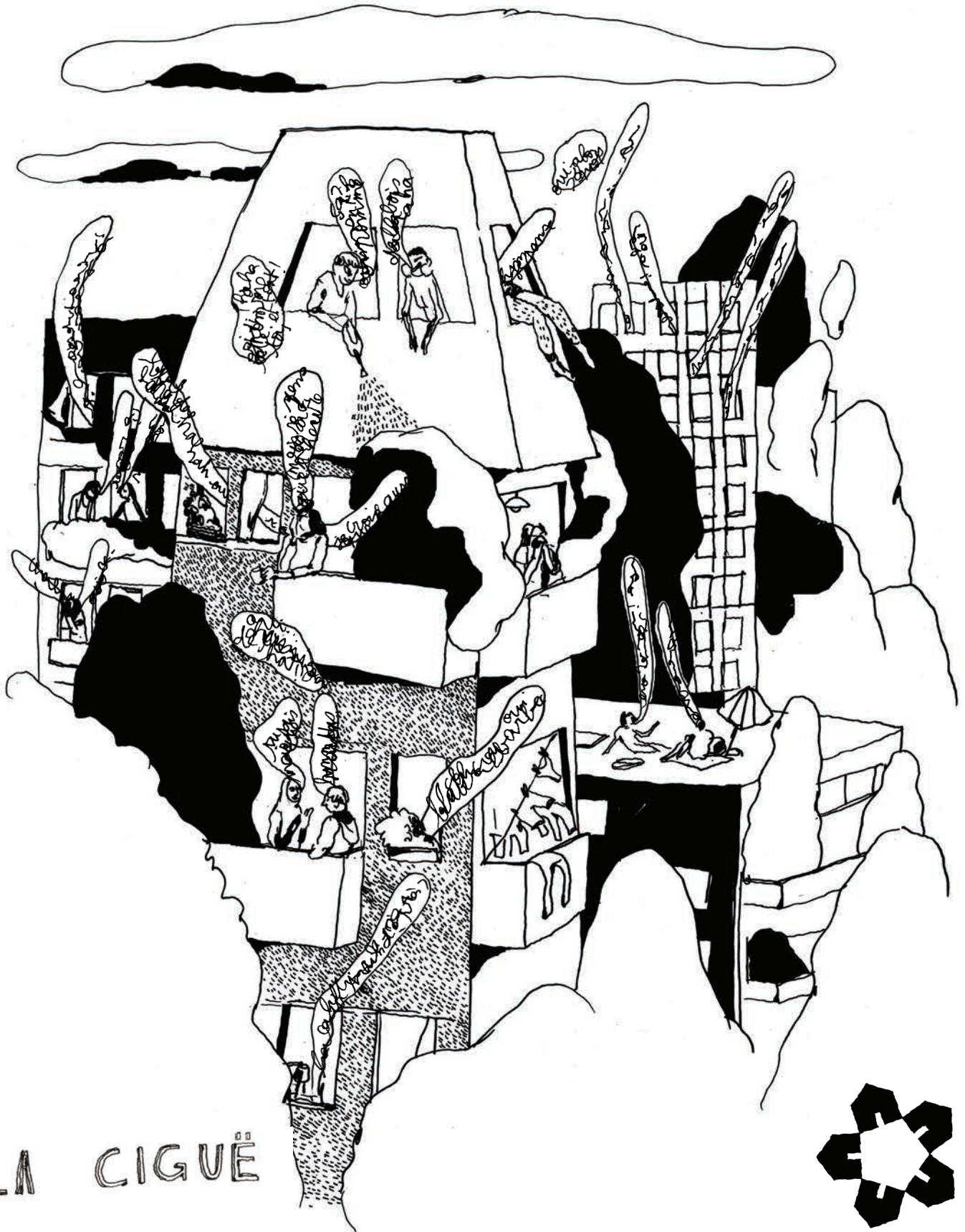
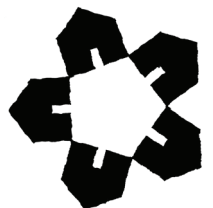


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



LA CIGUË



Note sur l'usage de l'écriture transinclusive

L'écriture inclusive est une forme d'écriture qui a pour but de visibiliser les différentes identités de genre (notamment les personnes trans* et les personnes non binaires). Dans la langue française, l'utilisation de la forme masculine n'est pas inclusive et tend à invisibiliser les autres identités de genre, ce qui la rend sexiste.

Parce que l'usage de toute langue implique une responsabilité politique et que le choix des mots c'est le choix d'inclure ou d'exclure des personnes du discours que l'on tient, la Ciguë se doit d'utiliser et de démocratiser cette forme d'écriture.

Nous utilisons un « x » entre la marque du féminin et l'éventuel pluriel. Il agit comme signe pour exprimer la non-binarité de genre et les trans-identités, pour dépasser aussi la binarité de l'écriture inclusive habituelle. Aussi, quand cela est possible, nous choisissons d'accoler les formes masculines et féminine d'un terme, afin de créer une continuité dans l'écriture, sans départager les deux genres. Par exemple : coopératrice et coopérateur en « coopérateurices », nouvelles et nouveaux en « nouvelleux », etc.

Bien conscient.e.x.s que cette forme n'est qu'un début dans la réflexion et la prise de considération. Nous avons lancé un groupe de travail portant sur ces questions que nous vous invitons à rejoindre (en nous écrivant un mail à internes@cigue.ch).

Pour aller plus loin

<http://uniqueensongenre.eklablog.fr/>

<https://tinyurl.com/yasfvzgt>

<https://infokiosques.net/spip.php?article884>

SOMMAIRE

4 **Introduction**

6 **Organigramme**

8 ACTIVITÉS DU CA ET DE L'ET

8 Enregistrement de la Cigüe par l'Université

8 Nouveaux logements

9 100 ans pour la SCHG

9 Embauches

9 Uni d'été

9 Commission RH

10 4000 signatures - Stand up !

10 Suivi des projets Vernets et Saules

15 Entrée aux Vergers

16 LA VIE DE LA COOPÉRATIVE

16 Actualité des différents groupes de travail et commissions

17 Commission habitat

17 Première année des Vergers

18 **Comptes et bilan**

21 **Administration**

23 **Remerciements**

Année après année, la liste d'attente pour accéder à une chambre au sein de la Ciguë s'allonge inexorablement. Plusieurs raisons à cela : augmentation du nombre d'étudiant.e.x.s et de la durée de leurs études sans création en parallèle d'habitations adaptées, politique de construction de nouveaux appartements inadaptée aux besoins d'une majorité de la population, avec pour résultat une « crise » du logement permanente qui entraîne en pratique l'impossibilité pour les personnes en formation de trouver un toit. Si le mal-logement est généralisé à Genève et concerne une grande partie de la population, il ne faut pas oublier qu'il touche plus brutalement encore les catégories les plus fragilisées, dont bon nombre d'étudiant.e.x.s.

Depuis une trentaine d'années, la coopérative de logement pour personnes en formation Ciguë s'efforce d'apporter une partie de la réponse à cet épineux problème. Historiquement, les premières chambres étaient mises à disposition temporairement, car situées dans des bâtiments destinés à être démolis, transformés ou rénovés. Ce mode de fonctionnement représente aujourd'hui encore approximativement la moitié des chambres. L'autre partie est constituée des immeubles dont la Ciguë est propriétaire (ou locataire pour une longue durée dans quelques cas).

Cette dualité des moyens mis en œuvre fait la richesse de la coopérative et permet d'offrir une variété de typologies de logements (villas, appartements, grande colocations, etc.). À noter que la Ciguë privilégie la vie en collectivité, et que des studios individuels ne sont proposés qu'à titre exceptionnel. Par ailleurs, différents projets de construction sont en cours et la recherche de nouveaux objets temporaires donnent lieu à des démarches incessantes. Ces efforts sont cependant récompensés puisqu'à ce jour, plus de 750 personnes sont logées au sein de la coopérative.

S'il faut évidemment se réjouir de voir le logement coopératif rendu accessible à un nombre accru d'étudiant.e.x.s, cette médaille a également son revers. Le maintien et le renforcement des relations entre les membres dans une structure comptant plusieurs centaines de membres est l'une des difficultés auxquelles la Ciguë doit faire face. Il est par conséquent indispensable d'accorder toute l'attention nécessaire à la vie interne, en renforçant la circulation des informations et en organisant différents événements permettant aux habitant.e.x.s de lieux différents de se rencontrer, mais aussi – dans un registre moins réjouissant – de pérenniser les outils de médiation, de gestion des conflits et de lutte contre les oppressions structurelles.

La croissance de la coopérative représente également un défi pour une institution qui se revendique basée sur les principes de l'autogestion. Si les avantages d'une telle organisation sont indubitables et indissociables de la qualité de vie à la Ciguë, la charge de travail de certaines fonctions bénévoles, par exemple les membres du conseil d'administration ou les responsables des commissions, peut se montrer parfois difficile à concilier avec les obligations estudiantines, professionnelles ou familiales, et ce malgré l'engagement exemplaire de chacun.e.x.

La Ciguë connaîtra à moyen terme une nouvelle phase de croissance avec l'aboutissement des projets situés sur le site de la caserne des Vernets et au chemin des Saules. Cela devrait être l'occasion de repenser la structure de la coopérative pour éviter qu'elle ne soit victime de son succès et ne devienne trop impersonnelle et éloignée des préoccupations de ses membres. Quel degré de centralisation ou d'autonomie des lieux d'habitation est souhaitable ? Comment gérer de manière harmonieuse la répartition des responsabilités entre professionnels et bénévoles ? Comment explorer la cohabitation avec de nouveaux types d'habitats ?

Enfin, ces cogitations concernant le fonctionnement de la coopérative ne doivent occulter que tout cela ne fait sens que dans le cadre d'une réflexion plus large. La Ciguë n'est pas une île déserte, mais bien une actrice des luttes sociales au cœur de la ville. Le soutien qu'elle apporte aux luttes en faveur d'un logement décent et du droit à la ville pour tout.e.x.s, d'un accueil digne des personnes en exil ou encore de la mobilisation contre le réchauffement climatique est un engagement politique indissociable de sa mission première de logement des personnes en formation.





Chaponnière
48 chambres

Coordinateurices
Ingrid, Mélodie, Luis,
Philippe, Tabea, Alexandre,
Ludovic



Clos Voltaire
30 chambres

Coordinateurices
Joseph, Viola, Marjorie,
Hamlin, Carla, Krista,
Héloïse



Pont d'Arve
25 chambres

Délégué.e.x.s
Simon, Damien
Concierges
Bathsheba, Hagos



Assemblée générale (AG)

Organe souverain constitué de tous les membres
(personnes physiques et morales)
de la Coopérative

Equipe de Travail (ET)

Sébastien Perrot (80%)
Administration

Claudia Gonzales puis Vincent Gerber (60%)
Gestion locative

Xavier Gonzales puis Kevin Conconi (100%)
Civiliste

Cédric Fayolle (60%)
Ursula Lehmann (60%)
Responsables techniques

Antonella Vitali (60%)
Aline Juon (60%)
Responsables externes et de construction

Karine Renard puis Joan Gestí (30%)
Caroline Aubry (30%)
Responsables des relations internes

Constance Brosse (40%)
Poste accueil

Conseil d'administration (CA)

Constitué de 5 membres ET (tournus annuel) et
de 8 collaborateurices logé.e.x.s et non-logé.e.x.s.

Coopérateurice-s logé.e.x.s et non-logé.e.x.s
Nouchka Barral, Ignace Cuttat, Davide Prudente,
Gahla Dörrig, Joan Gestí Franquesa, Julie Dubois,
Joseph Jaccaz, Alexia Bonelli.

Elu.e.x.s dès novembre 2018 :
Nadine Frei, Théo Giezendanner, Adèle Rogers, Mallika
Juillard, Alice Lefrançois.

Membres ET
Antonella Vitali, Sébastien Perrot, Ursula Lehmann,
Aline Juon, Caroline Aubry



Satellites
250 chambres

En location réparties
sur le Canton de Genève



Simonet
70 chambres

Délégué.e.x.s
Lucie, Brice et Tiago



Tortue
15 chambres

Délégué.e.x.s
Lionel, Mateo, Gahla



Immeubles en propriété



Immeubles en prêts

Pavillons 25 chambres

Délégué.e.x.s
Iris, Ezéquier
Concierges
Charlotte, Fabien



Montbrillant 32 chambres

Coordinateurices
Loris et Clément



Coulouvrenière 48 chambres

Délégué.e.x.s et concierges
Adrien, Amandine,
Magdalena



Vergers 70 chambres

Délégué.e.x.s et concierges
Carolane, Adèle, Pascou,
Romain, Suad, Sasythorn



Cité Villars 46 chambres

BM – JG 45 chambres

Déléguée
Suzanne
Concierges
Léo, Simon, Valentin

Rôle des délégué.e.x.s, concierges, coordinateurices

Délégué.e.x. Coopératrice qui fait le lien entre le Conseil d'Administration de la Ciguë, l'équipe de travail et les habitant.e.x.s. Elu.e.x.s pour un an par les habitant.e.x.s, elles ont pour tâche de relayer les informations générales de la Ciguë aux habitant.e.x.s, de mener à bien divers projets en rapport avec la coopérative ainsi que de superviser le choix et la réalisation de projets en commun. Elles peuvent être reconduit.e.x.s dans leur charge durant plusieurs années successives. En échange de leur travail pour la Ciguë, elles sont dédommagé.e.x.s. Les délégué.e.x.s des immeubles se retrouvent périodiquement au Conseil des délégué.e.x.s, un espace d'échanges et de réflexions qui traite de diverses thématiques qui touchent la coopérative.

Concierge Coopératrice qui s'occupe de la bonne tenue d'un bâtiment. Elle est employé.e.x par la Ciguë.

Coordinateurices. Coopératrices se partagent à plusieurs le travail de délégué et de concierge.

Commission d'attribution

Le processus de sélection d'un.e.x locataire pour une chambre à la Ciguë fonctionne par ce qu'on appelle une « attribution ». Les habitant.e.x.s d'un appartement se réunissent et rencontrent un certain nombre de candidat.e.x.s puis choisissent leur futur.e.x colocataire. Lorsque la coopérative obtient de nouveaux logements vacants, les attributions des première.x.s habitant.e.x.s se fait par la commission d'attribution. Elle est formée de membres bénévoles qui vivent à la Ciguë. Une ou plusieurs soirées d'attribution sont alors organisées, avec trois ou quatre coopératrices de cette commission. Leur rôle est de sélectionner les futurs habitant.e.x.s parmi les nombreuses candidatures.

Commission introduction

La Ciguë est très sollicitée par les étudiant.e.x.s en quête d'un logement et c'est par la commission des non-logé.e.x.s qu'elles ont, souvent, leur premier contact avec la coopérative. C'est un espace d'accueil et d'échange qui offre les premières informations sur le fonctionnement de la coopérative et permet de s'enregistrer comme nouvelle venue.e.x.s sur la liste de diffusion afin de recevoir les annonces de colocation. Cet accueil a lieu tous les mardis et jeudis de 18h30 à 19h30 aux bureaux de la Ciguë. Cette activité représente entre 2 et 4 heures de temps d'engagement par trimestre pour les bénévoles.

Groupe « tout'ouïe »

En proposant des logements en colocation, la Ciguë offre l'opportunité de vivre une expérience unique et enrichissante, qui pour un bon nombre de coopératrices représentera des années inoubliables pendant lesquelles elles auront tissé des liens étroits avec leurs colocataires. Toutefois, dans un contexte d'une telle proximité il arrive que les désaccords prennent des proportions pesantes rendant la cohabitation difficile, tendue voire conflictuelle. À cet effet, le groupe tout'ouïe, formé de coopératrices bénévoles, a été mis sur pied. Des colocataires font régulièrement appel à ce service pour partager leur malaise et, en fonction du besoin, être accompagné.e.x.s dans un processus de restauration des liens. Des ateliers découvertes ont régulièrement lieu dans les différentes maisons de la Ciguë, auxquels chacun.e.x est le bienvenu.

Commission habitat

Les commissions habitat sont des rendez-vous de discussions ouverts aux coopératrices sur différentes thématiques en lien avec le logement étudiant. A travers plusieurs sous-groupes, on y débat au gré de l'actualité et des besoins de la coopérative, aussi bien de la mise en place de stratégies communes sur les grandes directions de la politique du logement que des orientations à donner aux nouveaux immeubles dans les différentes phases de construction, tant au niveau social, architectural qu'écologique. La commission se réunit ponctuellement, elle est coordonnée par les responsables externes de la coopérative.

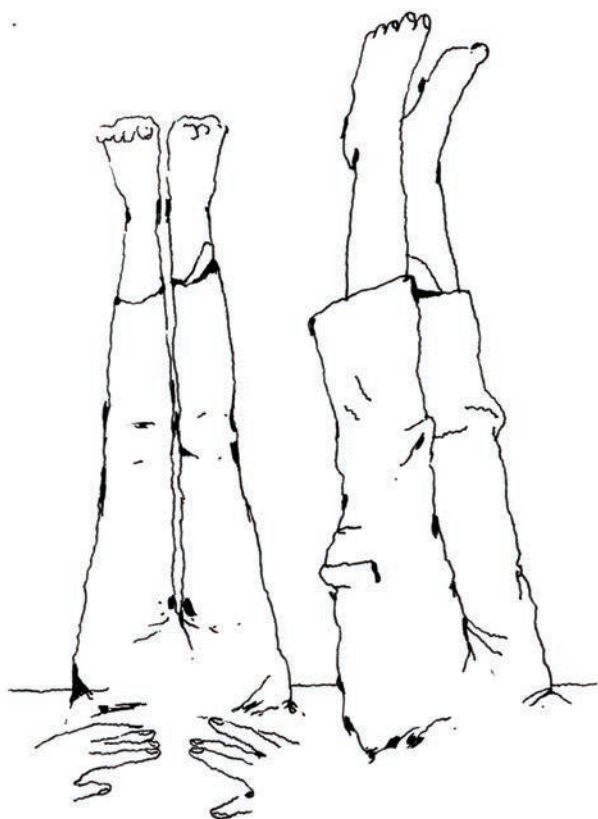
Il n'est pas nécessaire d'avoir des notions particulières pour participer à cette commission, elle est accessible à tout.e.x.s. Nous avons surtout besoin de motivation à créer du logement étudiant différent, communiquant une expérience de la vie en colocation et les idéaux de la coopérative.

Le 18 juin 2018, la Ciguë a été officiellement ajoutée à la liste des associations enregistrées de l'Université de Genève. Les démarches administratives ont été particulières ; en effet, c'est la première fois qu'une coopérative bénéficie de cette procédure réservée habituellement aux associations d'étudiant.e.x.s. Cette décision est réjouissante car elle équivaut à une reconnaissance symbolique de l'utilité des activités de la Ciguë de la part de l'Université. En outre, elle garantit à la coopérative certains droits au sein de la communauté universitaire (affichage, utilisations des locaux ou possibilité de demandes de subventions) et ouvre la voie à une collaboration plus soutenue avec l'institution comme avec les autres associations d'étudiant.e.x.s.

Nouveaux logements

Chaque année, différents partenaires ou propriétaires proposent à la Ciguë des logements actuellement non utilisés, généralement le temps que des travaux de construction, de rénovation ou de démolition soient exécutés. Avec les années, la Ciguë a établi un rapport de confiance et poursuit régulièrement des collaborations fructueuses, avec les Fondations Immobilières de l'Etat, la FPLC, la GIM (la Gérance Immobilière Municipale), la CPEG et bien d'autres. L'an dernier, la Ciguë a eu la chance de rencontrer de nouveaux partenaires avec lesquels conclure des contrats de confiance. La société DEFI TCT nous a mis à disposition une villa pour 4 personnes, à la rue de Riant-Parc. Et la société Residrive SA nous a contacté en fin d'année pour nous louer également une villa, pour une durée de 2 ans, où des coopérateurices ont pu emménager en février 2019.

Le nombre de logements de la Ciguë a principalement augmenté suite à la mise à disposition de 21 logements à Cité Villars proposés par la SCHG (Société coopérative d'habitation genevoise), soit un apport de 46 nouvelles chambres. Un appel d'air qui a permis le relogement des personnes perdant leurs chambres au chemin des Ouches et Sports et passablement de rocadés internes. Enfin, de nouveaux logements ont également été proposés à la Ciguë par la Fondation Emile-Dupont dans le quartier de la Concorde et à Châtelaine. Quant à la Commune de Lancy, elle a permis le relogement du chemin du Bac en proposant 3 villas sises chemin du Cimetière et avenue Louis-Bertrand.



100 ans pour la SCHG

La Société Coopérative d'Habitation Genève (SCHG), parmi les plus anciennes coopératives du canton, fête cette année ses 100 ans ! Cette coopérative a été fondée au sortir de la Première Guerre mondiale par le syndicaliste Charles Bürklin et Camille Martin, architecte, urbaniste et archéologue. On est alors au sortir de la grève générale et les tensions sociales sont fortes, la crise du logement déjà présente. La création d'une coopérative de logement ouvrière est vue comme une possibilité pour proposer des logements modernes à prix abordables pour la classe ouvrière. Une perspective portée un siècle durant, en conservant le but non lucratif de son action. Des logements, la SCHG en compte aujourd'hui près de 2'000, situés dans le quartier de la Concorde et de Vieusseux, en haut de St-Jean. Un quartier en soi.

De ces 100 ans, quelques décennies ont aussi été partagées avec la Ciguë. Depuis 2004, la SCHG a proposé à nos coopérateurs-trices étudiant.e.s d'occuper des logements sur plusieurs années, en attendant des projets de rénovations/reconstructions. Parmi ces logements, plusieurs villas moyennes au chemin des Sports et de l'Essor qui ont fait le bonheur de leurs occupant.e.s, ainsi que des appartements aux Franchises, certains toujours occupés aujourd'hui par des Ciguièn.ne.x.s. Plus récemment: l'an dernier a vu la mise à disposition d'un lot de 21 logements qui a permis de reloger une large partie des personnes devant quitter leur logement promis à la démolition au chemin des Ouches et des Sports.

Nous profitons de cette occasion pour remercier chaleureusement la SCHG pour cette collaboration qui voit perdurer une belle solidarité entre coopératives.

Une grande fête aura lieu le 29 juin à Cité Vieusseux.

Embauches

Nous avons accueilli cette année deux nouvelles personnes dans l'équipe de travail. Joan Gesti reprend le poste Interne en binôme avec Caroline Aubry. Vincent Gerber nous a à nouveau rejoint ! Après avoir été responsable interne de 2008 à 2010 alors qu'il était étudiant, il reprend le poste de la gestion locative, suite au départ de Claudia Gonçalves.

Uni d'été

Le temps d'un week-end, le 29-30 septembre, l'ensemble de l'équipe de travail s'est retrouvée dans la grande maison Les Gâtillons, située derrière le Salève, pour discuter de l'organisation du travail au sein de la coopérative. Nous avons listé les points à aborder et en avons abordé deux.

Dans un premier temps, une cartographie des postes de l'équipe de travail: qui fait quoi, avec qui, comment, etc. dans le but d'améliorer la communication et la circulation d'informations au sein de l'équipe de travail.

Finalement nous avons eu des discussions autour de la mise en place d'une structure de gestion des ressources humaines au sein de la coopérative. Cela permettrait qu'en cas de soucis dans le cadre du travail, les employé.e.s puissent s'entretenir avec un.e.x ou plusieurs interlocuteurice.x.s. Suite à un retour au Conseil d'Administration, une commission RH a été mise en place pour définir un cahier des charges et organiser l'embauche.

Commission RH

La question des ressources humaines à la Ciguë est centrale. Comment penser dans notre coopérative l'horizontalité, l'auto-gestion mais garantir également que le travail soit fait dans de bonnes conditions. Ainsi, suite aux discussions de l'Uni d'été, le Conseil d'Administration et l'équipe de travail ont commencé à mettre en place une commission RH. Cette commission aura pour but de suivre les employé.e.s de la Ciguë, d'organiser des entretiens, de suivre les grilles horaires et de s'occuper d'éventuelles médiations. Elle sera composée de membres du CA bénévole mais aussi d'une personne professionnelle mandatée, spécialiste de la psychologie du travail et du domaine RH, pour permettre un suivi sur un plus long terme.

En plus de cette commission, nous mettons en place un CA "miroir" : des membres du CA bénévole seront en dialogue avec les différents pôles dans l'équipe de travail, dans la même optique d'un rapprochement effectif entre l'ET et le CA, d'une meilleure compréhension mutuelle de nos tâches.

4000 signatures - Stand up!

La Ciguë a lancé en 2018 un large appel de mobilisation auprès de ses membres et sympathisant.e.x.s et initié une pétition qui a récolté plus de 4'000 signatures. Lasse de l'absence de volonté politique et des années perdues pour mener à bien une étude de faisabilité au 1 rue du Stand approuvée par le Conseil municipal en 2015, la coopérative espère ainsi relancer le débat concernant le potentiel à bâtir sur un terrain en propriété de la Ville de Genève.

La Ciguë a vocation à trouver des solutions au problème de pénurie de logement et souhaite rendre attentive l'opinion publique lorsqu'il y a des parcelles en main publique peu exploitées au centre de Genève.

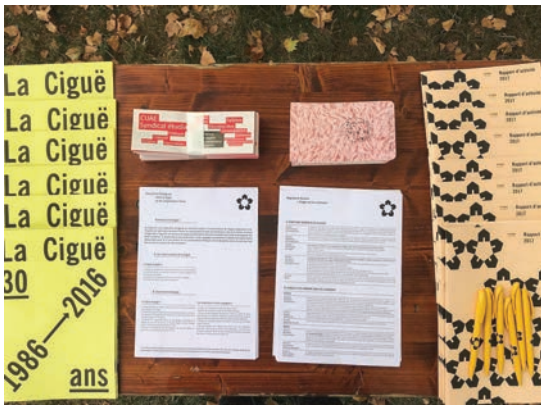
Depuis 2014, la Ciguë milite pour créer du logement coopératif sur la parcelle au 1, rue du Stand, une opportunité exceptionnelle de faire du logement social au centre de Genève, juste à côté du nouvel écoquartier de la Jonction et à deux pas de l'Usine. Une nouvelle construction permettrait de loger des personnes en formation, tout en mettant de nouveaux locaux à disposition du musée des pompiers, qui occupe le bâtiment actuel, ainsi qu'une buvette pour une meilleure ouverture sur le quartier. L'édifice a été conçu à l'époque pour être provisoire, il est mis à disposition gratuitement depuis le début des années 2000 aux pompier.e.x.s retraité.e.x.s pour un musée avec beaucoup de cachet, mais peu visible. A plus ou moins court terme, une rénovation du bâtiment est nécessaire ainsi qu'une remise aux normes de sécurité pour l'accueil du public.

Suivi des projets Vernets et Saules

Deux projets de construction sont en cours de développement au centre de Genève pour les ciguën.ne.x.s ! L'un se situe à l'emplacement de l'actuelle caserne militaire des Vernets et l'autre dans le quartier de la Jonction au sentier des Saules. Deux projets en cours de procédure d'autorisation de construire, déposés courant 2018. Active depuis 2014 dans le futur quartier des Vernets avec une équipe d'investisseur.euse.s d'horizon diverses, la Ciguë prévoit la réalisation de colocations de 5 et 9 chambres totalisant en tout 120 chambres pour personnes en formation à l'angle de la rue François-Dussaud. Au pied de son immeuble, l'Association pour la reconversion des Vernets (ARVe), actrice historique qui défend depuis plus de 10 ans des espaces culturels aux Vernets, ouvrira un restaurant socio-culturel et un club insonorisé au sous-sol. L'emménagement des premiers habitant.e.x.s dans le quartier est prévu pour la rentrée 2023. Au sentier des Saules, les procédures administratives pour la réalisation de l'immeuble de logement social et collectif pour étudiant.e.x.s et familles, réalisé avec la coopérative Codha, sont en cours d'instruction. 5 colocations de personnes en formation totalisant 35 chambres sont prévues avec des espaces communs au rez-de-chaussée. En attendant l'entrée en force des autorisations de l'Etat, la coopérative d'artistes et d'acteurices culturel.le.x.s Ressources Urbaines (RU) occupe temporairement le bâtiment existant avec des espaces de travail, d'échanges et de diffusion à des prix abordables.







1.



2.



3.



4.

- 1./2. AG
3. Équipe de travail
4. Remise des 4000 signatures pour Stand'Up à la commission des pétitions de la ville de Genève



5.



6.



7.



9.



8.

5. Délégué.e.x.s
6./7. Uni d'été
8./9. Bac 15

Entrée aux Vergers

Telle une ruche qui s'éveille au printemps, la nouvelle maison Ciguë aux Vergers, s'est animée dans un bal de déménagements jusqu'à être entièrement habitée. Chacun.e.x a préparé sa chambre et composé à plusieurs mains ce qui deviendra leurs espaces partagés. Des cuisines se sont dégagées les premières volutes de repas communs. Des coursives, le pépiement des rencontres. Des chambres, les rêveries intimes face au Jura imprenable. L'équipe de mandataires, les entreprises et l'équipe de la maîtrise d'ouvrage ont ainsi cédé la main aux coopératrices après 4 ans de projet, dont 2 ans de chantier, révélant des espaces de vie et des typologies de logements de qualité. Qu'ils en soient tout.e.x.s remercié.e.x.s.

Celles et ceux qui ont vu le chantier en cours, se souviendront que la Ciguë a fait le pari d'une structure légère en métal/bois, une première en Suisse pour du logement collectif et social. Les exigences en matière de performances énergétiques ont été également ambitieuses puisque le bâtiment se voit aujourd'hui gratifié du triple label Minergie A-P-ECO. Une communauté d'auto-consommateurices a enfin été imaginée afin de bénéficier en direct de l'énergie produite sur notre toit.

La liste des inédits est longue pour ce nouveau bâtiment, puisqu'il s'agit du premier écoquartier auquel la coopérative participe. C'est aussi la première fois qu'elle construit des appartements familiaux pour étudiant.e.x.s avec enfants. Elle répond ainsi à un besoin peu abordé dans le domaine du logement étudiant.

Les loyers s'adressent à des personnes en formation à faible revenu. Cet objectif, cher à la coopérative, a été atteint grâce aux généreux dons de la Loterie Suisse Romande et d'une fondation privée genevoise qui ont réduit le coût de revient de l'immeuble et aussi grâce à l'aide à la pierre de l'Etat, qui subventionne les loyers.

Rappelons que les attributions ont représenté un travail considérable mené non seulement par l'équipe de travail au grand complet, mais également par quelques indéfectibles bénévoles et des membres du CA. Sans l'engagement extraordinaire de chacun.e.x, la maison n'aurait jamais pu être inaugurée à l'automne.

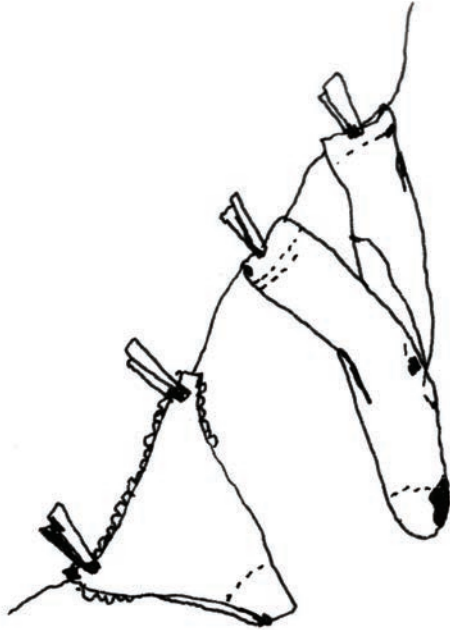
Fêtée le 6 octobre, l'inauguration a été gaiement menée par les habitant.e.x.s, de jour comme de nuit. Le quartier a été invité pour l'occasion à participer à un vide dressing sur les coursives, à des ateliers de jonglage pour les enfants, à des réparations de vélo et une bouffe pop'. Le soir, les groupes de musique et les djs se sont succédés après la partie officielle qui a accueilli Monsieur le Maire de Meyrin Pierre-Alain Tschudi pour une allocution de bienvenue, teintée d'humour, mais surtout engagée et chaleureuse.

Un mot revient aux preneureuses d'arcades et des studios de musique qui en s'installant dans nos rez-de-chaussée ont fait le

pari d'un quartier animé, social et solidaire. Chaque projet a été sélectionné avec soin par les membres du CA, favorisant tantôt l'aspect engagé et écologique, tantôt l'esprit frondeur et volontaire. Nous avons désiré leur présence dans le quartier, la coopérative les remercie et leur souhaite une belle réussite.

Là où le travail des un.e.x.s s'arrête, l'action des autres commence pour donner vie au quartier. La mobilisation pour la construction d'un supermarché participatif paysan sur l'esplanade a repris, le quartier s'interroge sur sa propre gouvernance, etc. Et la Ciguë dans tout ça? ...elle n'en perdra pas une miette...





La coopérative Ciguë a comme volonté de placer les personnes au centre, ainsi que promouvoir des formes d'organisation inclusives, participatives et qui tendent à l'autogestion. Pour que ces formes d'organisation soient une réalité, au-delà de nos statuts et nos structures, la Ciguë doit disposer d'outils pour gérer la diversité de situations, d'opinions, de prises de positions, d'expériences... et les conflits qui peuvent malheureusement en découler. Il est bon de rappeler que ces derniers (qui peuvent prendre la forme de conflits interpersonnels) sont présents au sein de toutes les organisations (coopératives ou pas) et sont souvent le résultat des rapports de pouvoirs présents dans la société dans laquelle nous évoluons.

Ce qui est par contre caractéristique de la Ciguë, ou devrait l'être, est la volonté et la manière d'aborder et de résoudre les conflits. Le manque d'attention aux situations conflictuelles, ou les solutions «d'urgence» ont des conséquences sérieuses pour la santé et le bien-être des personnes, des colocations et des groupes. Il se peut que parfois, ces tensions supposent des ruptures, des séparations et des situations très douloureuses. Ainsi, la Ciguë doit améliorer sa capacité à gérer les conflits de telle façon qu'ils deviennent de réelles opportunités pour trouver des solutions viables pour les coopérateurices, nous faire grandir en tant qu'organisation et nous développer en tant qu'êtres humains.

Depuis quelques années le pôle médiation (gestion des situations conflictuelles au sein de la coopérative) est du ressort de la commission médiation dite « tout'ouië ». Elle est composée de membres bénévoles (ou militant.e.x.s) et coordonnée par une personne externe à l'équipe de travail. La commission a pour but de recevoir les plaintes de la part des coopérateurices (via l'adresse mail mediateur@cigue.ch) et d'y remédier dans la mesure du possible et faire un suivi des différentes situations en étroite collaboration avec l'équipe de travail et le conseil d'administration. Actuellement, la commission tout'ouië est composée de peu de personnes par rapport aux demandes qui lui sont adressées.

En pratique, les plaintes sont souvent adressées à l'équipe de travail, voire au conseil d'administration, organes qui doivent faire en sorte de pallier dans l'urgence à des situations parfois très délicates nécessitant des outils, une formation appropriée ainsi qu'un suivi sérieux. En parallèle, au cours de l'année 2017, il a été proposé et accepté en Assemblée Générale qu'un groupe de travail s'occupe plus précisément des violences structurelles au sein de la coopérative, c'est-à-dire ne découlant pas que d'un conflit interpersonnel mais ayant trait à des comportements oppressifs en lien avec la structure sociétale dans son ensemble (p.ex comportements sexistes, racistes, validistes, lgbtqiophobes, etc.). C'est ainsi que fin 2018, des membres de l'équipe de travail

ont mis au point un pôle écoute, permettant de recevoir les témoignages de situations conflictuelles auxquelles nous essayons de trouver des solutions adaptées. Ce groupe est également en cours de formation dans les notions d'écoute active et de recueil de témoignages.

Commission habitat

La « commission construction » jusqu'à présent mise en place pour définir en concertation avec les coopérateurices des orientations à donner aux nouveaux immeubles de la Ciguë a été renommée « commission habitat » afin d'y inclure une réflexion à plus large échelle sur le logement et sa politique. Sous la définition habitat, on entend « le mode d'organisation par l'humain du milieu où il vit. » Ainsi, lors de quelques séances ouvertes à la coopérative, un nouveau cahier des charges a été élaboré afin de toucher différentes thématiques en lien avec l'habitat à plusieurs échelles. Il en ressort un panel de stratégies à élaborer, identifiées à travers 4 sous-groupes qui seront activés au gré de l'actualité de la coopérative: politique du logement, prospection, écologie et retour d'expérience.

Une rencontre a été organisée entre coopérateurices, responsable technique et responsable des projets de construction pour un premier retour d'expérience permettant de lister des éléments techniques à retenir pour nos futurs immeubles adaptés spécifiquement au logement étudiant.

Les habitant.e.s de Coulouvrenière ont également été rassemblé.e.s pour déterminer ensemble les améliorations à apporter à leur lieu de vie. Les travaux auront lieu dans le courant 2019, ils prévoient principalement de changer le sol des communs et de construire du mobilier de terrasse fixe à usage collectif.

Première année des Vergers du point de vue des délégué.e.s

« S'enraciner – c'est créer, avec vous »

Notre immeuble au 6, rue des Arpenteurs était inauguré le 6 octobre 2018. Arrivé.e.s six mois avant dans cet immeuble tout juste sorti de terre, 70 personnes en formation se sont plantées dans le nouvel immeuble des Vergers : la tête pleine de rêves, de possibilités, d'idéaux, d'expérience et de vie.

“Quand on écrit le mot Arbre, on se plante” disait Charly Astié (poète).

Il y a bien longtemps, sous les pieds de notre bâtiment au Vergers, fut un verger fruitier verdoyant, désireux de donner de délicieux jus. Maintenant, il nous revient de créer ce jus !

À travers des ARRM (Apéro-réunion-repas-mensuelle), plein de propositions d'activités sont nées : atelier yoga, projection de film, bouffe pop, groupe de travail randonnée/grimpe, groupe de travail Jardis/Vergers etc. Malheureusement l'élan des différents groupes a été freiné, notamment par l'impossibilité d'utiliser la salle commune en travaux durant l'hiver. De toute façon, les habitant.e.s ont compris qu'il fallait être patient.e.s avec notre nouveau lieu de vie jusqu'à ce que tout soit réglé ! Mais cela ne nous a en rien empêchés de créer déjà plein de superbes liens entre nous, ce qui nous semble la base pour un bon jus ! Les relations avec les bâtiments voisins par contre se font plus informellement. Le début a été difficile, vu l'arrivée en masse et un niveau sonore élevé. Entre temps et grâce à une sensibilisation continue des habitant.e.s, les problèmes sonores se sont calmés et espérons continuer à faire nos preuves au prochain été !

La salle commune est pour le moment surtout utilisée par l'équipe du Supermarché Paysan Participatif (SPP) pour ses réunions. Les habitant.e.s attendent avec impatience son ouverture officielle avec une belle installation son et images : beamer, sono etc. lors de l'AG d'été de la Ciguë le 20 juin 2019.

La fête d'inauguration (6 octobre 2018) et la fête d'une année (20 avril 2019) se sont bien passées et étaient l'occasion d'accueillir des coopérateurices et d'autres habitant.e.s du quartier.

Un mur de communication a été installé pour faciliter la communication au sein du bâtiment. Un dossier pour fabriquer des bacs de jardins devant l'immeuble est en cours de validation.

Un lien fort avec le SPP a pu être créé. Souvent des coopérateurices fournissent un coup de main en fin de journée et récupèrent ensuite les invendus.

Summa summarum : le jus commence à couler, doucement mais sereinement !

BfB Société Fiduciaire
 Bourquin frères et Béran SA
 Rue de la Corratère 26
 Case postale 5024
 1211 Genève 11
 Suisse

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
 à l'Assemblée générale des membres de la

CIGUÉ Coopérative de logement pour personnes en formation Genève

Genève, le 7 juin 2019
 52/Jan/26

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, compte de résultat par immeuble et annexe) de la CIGUÉ Coopérative de logement pour personnes en formation, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Le contrôle restreint des indications de l'exercice précèdent a été effectué par un autre organe de révision. Dans son rapport du 22 juin 2018, ce dernier a exprimé une opinion non modifiée.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler les comptes annuels. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

BfB Société Fiduciaire
 Bourquin frères et Béran SA



André TINGJELY
 Expert-réviseur agréé
 Réviseur responsable



Jessica SAUTIER
 Experte-réviseur agréée

Annexes :

- Comptes annuels comprenant :
 - bilan
 - compte de résultat
 - compte de résultat par immeuble
 - annexe
- Proposition d'emploi du bénéfice

CIGUÉ Coopérative de logement pour personnes en formation GENEVE

BILAN AU 31 DECEMBRE

| ACTIF | 2018 CHF | 2017 CHF |
|--|----------------------|----------------------|
| Actif circulant | | |
| Liquidités | 2 053 454.78 | 1 912 290.89 |
| Compte courant construction - Coulourenrière | 256 340.54 | 256 403.09 |
| Compte courant construction - Chaponnière | 24 432.66 | 39 117.71 |
| Débiteurs loyers | 152 351.08 | 145 022.10 |
| Débiteurs cotisations | 22 342.22 | 24 047.61 |
| J. Provision sur débiteurs loyers et cotisations | (65 000.00) | (65 000.00) |
| Autres débiteurs | 363.60 | 363.60 |
| Subventions à recevoir | 201 646.50 | 201 646.50 |
| Actifs transitoires | 404 614.40 | 425 210.32 |
| Total actif circulant | 3 050 545.78 | 2 939 101.82 |
| Actif immobilisé | | |
| Immeuble - Monbrillant | 3 639 926.93 | |
| Rénovation - Monbrillant | 438 668.93 | |
| J. Fonds d'amortissement rénovations | (22 000.00) | |
| J. Fonds d'amortissement immeuble | (69 160.00) | 3 205 806.31 |
| Immeuble - Ouches | 1 642 662.19 | |
| J. Subventions et dons | (16 245.00) | |
| J. Fonds d'amortissement | (215 500.00) | 1 427 217.19 |
| Immeuble - Pavillons | 4 469 373.90 | |
| J. Subventions et dons | (159 643.00) | |
| J. Fonds d'amortissement | (383 800.00) | 3 969 030.90 |
| Immeuble - Clos Voltaire | 2 189 017.72 | |
| J. Subventions et dons | (87 750.00) | |
| J. Fonds d'amortissement | (107 300.00) | 1 218 167.72 |
| Immeuble - Coulourenrière | 6 896 895.93 | |
| J. Subventions et dons | (98 420.00) | |
| J. Fonds d'amortissement | (435 000.00) | 5 525 875.93 |
| Immeuble - Pont d'Arve | 4 020 220.90 | |
| J. Subventions et dons | (1 239 180.00) | |
| J. Fonds d'amortissement | (147 142.00) | 2 661 798.90 |
| Immeuble - Chaponnière | 8 087 385.15 | |
| J. Subventions et dons | (882 001.00) | |
| J. Fonds d'amortissement | (324 200.00) | 6 881 184.15 |
| Immeuble en construction - Vergers | 9 990 859.48 | |
| J. Subventions et dons | (1 637 928.20) | |
| J. Fonds d'amortissement | (36 000.00) | 8 316 931.28 |
| Projet - Caserne des Vernets | 3 802 257.88 | 1 107 094.16 |
| Projet - Les Saules | 120 173.12 | 40 084.15 |
| Matériel de bureau et informatique | 13 155.38 | 14 520.95 |
| Parts sociales | 45 650.00 | 37 400.00 |
| Dépôts | 80 000.00 | 130 000.00 |
| Total actif immobilisé | 33 855 338.31 | 31 455 497.77 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 36 905 884.09 | 34 394 599.59 |

CIGUÉ Coopérative de logement pour personnes en formation
GENEVE

BILAN AU 31 DECEMBRE

| PASSIF | 2018 | 2017 |
|--|---------------------|---------------------|
| | CHF | CHF |
| Capitaux étrangers à court terme | | |
| Compte courant construction - Ouches | 527.80 | 527.80 |
| Compte courant construction - Vergers | 7'19'421.50 | 931'030.98 |
| Compte courant rénovation - Montbrillant | 0.00 | 234'481.47 |
| Prêt relais FPLC Vernets | 269'599.00 | 0.00 |
| Loyers et cotisations reçus par avance | 79'296.12 | 61'685.49 |
| Passifs transitoires | 221'767.15 | 195'603.25 |
| Total fonds étrangers à court terme | 1'290'611.57 | 1'423'328.99 |

Capitaux étrangers à long terme et provisions

| | | |
|--|----------------------|----------------------|
| Prêts Montbrillant | | |
| (détail 6) | 28'10'300.00 | 2'457'100.00 |
| Prêts Ouches | 1'147'084.50 | 1'152'418.50 |
| (détail 6) | 3'683'540.00 | 3'730'660.00 |
| Prêts Pavillons | 14'50'500.00 | 1'468'500.00 |
| (détail 6) | 5'397'750.00 | 5'475'250.00 |
| Prêts Clos Voltaire | 2'574'250.00 | 2'602'750.00 |
| (détail 6) | 6'894'780.00 | 6'982'050.00 |
| Prêts Pont d'Arve | 7'193'180.00 | 4'850'000.00 |
| (détail 6) | 31'151'384.50 | 28'718'728.50 |
| Garanties des loyers reçues | 456'125.50 | 414'970.53 |
| Provision pour litiges | 10'000.00 | 10'000.00 |
| Provision pour travaux | 435'016.50 | 460'542.50 |
| Provision pour hausse des taux hypothécaires | 0.00 | 563'227.25 |
| Total capitaux | 32'052'526.50 | 30'167'468.78 |

Capitaux propres

| | | |
|--|---------------------|---------------------|
| Parts sociales | 262'521.93 | 241'604.34 |
| Réserve légale issue du bénéfice | 119'560.48 | 114'758.48 |
| Réserve spéciale issue du bénéfice | 154'000.00 | 154'000.00 |
| Fonds "Solidarité internationale" : | 10'000.00 | 0.00 |
| Fonds "Solidarité locale / Politique du logement" | 10'000.00 | 0.00 |
| Fonds propres réservés aux immeubles | 2'125'000.00 | 2'085'000.00 |
| Fonds propres réservés au remb. du crédit CCL-Ouches | 111'900.00 | 111'900.00 |
| Excédent : | | |
| P&P reportés | 31'737.00 | |
| Résultat de l'exercice | <u>738'026.61</u> | |
| Total fonds propres | 3'562'746.02 | 2'803'801.82 |

TOTAL DU PASSIF

36'905'884.09 **34'394'599.59**

CIGUÉ Coopérative de logement pour personnes en formation
GENEVE

COMPTE DE RESULTAT DES LOGEMENTS EN LOCATION

| | 2018 | 2017 |
|--|---------------------|---------------------|
| | CHF | CHF |
| Produits | | |
| Produits des locations des appartements | 1'601'914.80 | 1'481'235.48 |
| dont <i>droits au bail < 3 ans</i> | 1'162'662.00 | 889'248.00 |
| dont <i>droits au bail > 3 ans</i> | 439'252.80 | 591'987.48 |
| Produits des locations des salles communes | 8942.50 | 7'980.00 |
| Total des produits des locations | 1'610'857.30 | 1'489'215.48 |

Charges

| | | |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Entretien et réparations des logements | (75'548.77) | (70'889.41) |
| Loyers des logements | (1'088'762.25) | (1'014'493.45) |
| dont <i>droits au bail < 3 ans</i> | (740'939.85) | (564'556.85) |
| dont <i>droits au bail > 3 ans</i> | (347'822.40) | (449'936.60) |
| Salaires et charges sociales | (332'643.45) | (293'913.94) |
| (détail 10) | (10'425.00) | (7'700.00) |
| Indemnités délégués | (23'687.62) | (30'086.99) |
| Frais de bureau | (5'153.14) | (2'851.55) |
| Frais d'envois | (24.06) | (8'094.47) |
| Intérêts et frais bancaires | (29'915.37) | (37'081.19) |
| Quote-part frais divers Cigue | (47'678.45) | (21'624.98) |
| Pertes chambres vidés | | |
| Total des charges | (1'613'838.12) | (1'486'735.98) |
| Quote-part impôts | (380.36) | (5'681.40) |

RENDEMENT DES LOGEMENTS EN LOCATION

(3'361.18) **(3'201.90)**

CIGUÉ Coopérative de logement pour personnes en formation
GENEVE

COMPTE DE RESULTAT

| | 2018 CHF | 2017 CHF |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Résultat d'exploitation des logements en location <i>(selon compte de résultat annexé)</i> | (3'361.18) | (3'201.90) |
| Résultat d'exploitation des immeubles en propriété <i>(selon comptes de résultat annexés)</i> | | |
| Loyers | 1'604'785.45 | 1'346'922.95 |
| Subventions | 110'742.00 | 121'904.60 |
| Total des produits | 1'715'527.45 | 1'468'727.55 |
| Intérêts hypothécaires (détail 7) | (337'352.95) | (346'078.90) |
| Frais d'émission des prêts | (25'824.00) | 0.00 |
| Rentes de superficie | (154'354.30) | (116'913.30) |
| Frais d'entretien et de chauffage nets | (203'797.14) | (302'926.34) |
| Frais de service technique (détail 10) | (145'110.81) | (102'683.86) |
| Frais de gérance (détail 10) | (96'740.54) | (68'455.90) |
| Conciergerie (salaires nets) | (53'877.75) | (47'253.95) |
| Indemnités délégués et coordinateurs | (26'028.35) | (18'318.50) |
| Frais des salles communes | 0.00 | (2'522.09) |
| Assurances | (47'043.70) | (36'082.70) |
| Honoraires litige | 0.00 | (5'569.20) |
| Frais administratifs | (20'986.43) | (23'892.64) |
| Quote-part frais divers Cigue (détail 15) | (21'750.24) | (25'940.61) |
| Pertes chambres vides | (46'584.25) | (5'850.00) |
| Provision pour hausse des taux | 0.00 | 84'274.00 |
| Provision pour travaux | 0.00 | (95'100.00) |
| Amortissements des immeubles | (325'900.00) | (267'900.00) |
| Produits/(Charges) sur exercices antérieurs | (6'711.27) | (10'25.00) |
| Impôts (détail 11) | (41'619.64) | (11'318.60) |
| Total des charges | (1'553'681.36) | (1'393'557.59) |
| Résultat d'exploitation des immeubles | 161'846.09 | 75'169.96 |

CIGUÉ Coopérative de logement pour personnes en formation
GENEVE

COMPTE DE RESULTAT

| | 2018 CHF | 2017 CHF |
|---|-------------------|--------------------|
| Total des résultats | 158'484.91 | 71'968.06 |
| Autres produits | | |
| Cotisations des membres | 43'350.00 | 38'800.00 |
| Ressources diverses | 8'153.36 | 9'172.47 |
| Intérêts créanciers | 548.65 | 2'364.42 |
| Total des autres produits | 52'052.01 | 50'336.89 |
| Frais généraux | | |
| Communication et promotion | (12'572.81) | (11'716.15) |
| Pertes sur débiteurs et variation de la provision | (13'564.75) | (9'740.44) |
| Soutien projets | (3'000.00) | 0.00 |
| Amortissement matériel de bureau et informatique | (6'600.00) | (4'800.00) |
| Dissolution provision pour hausse de taux * | 563'227.25 | 0.00 |
| Total des frais généraux | 527'489.69 | (26'256.59) |
| RESULTAT DE L'EXERCICE | 738'026.61 | 96'048.36 |
| <i>Proposition attribution du résultat</i> | | |
| à la réserve légale (cf. statuts art. 31) | (36'200.00) | (4'802.00) |
| à la réserve d'entretien OCLPF (disponible immeubles) | (90'150.00) | 0.00 |
| * à la réserve d'entretien OCLPF (réserve taux *) | (563'000.00) | 0.00 |
| à la réserve "Projets de constructions & rénovations" | (50'000.00) | (40'000.00) |
| au fonds "Solidarité internationale" : | (6'000.00) | (10'000.00) |
| au fonds "Solidarité locale / Politique du logement" | (11'000.00) | (10'000.00) |
| <i>Capitaux libres au 1er/Janvier</i> | 31'737.00 | 490.64 |
| CAPITAUX LIBRES A REPORTER AU BILAN | 13'413.61 | 31'737.00 |

* Afin de satisfaire aux exigences de l'OCLPF, le rendement de chaque immeuble, excédant 5% des fonds propres (détail 9) est affecté à la réserve d'entretien. La provision pour hausse des taux créée antérieurement est également affectée à cette réserve.

Au 31 décembre 2018, la Ciguë offre 763 chambres en location, la grande majorité en colocation. Depuis son origine, notre coopérative promeut la colocation comme forme de logement et comme mode de vie qui favorise le partage, l'intégration sociale, la participation et réduit les charges. Les studios individuels existent mais ne représentent qu'une quinzaine d'objets.

1. Logements à long terme, dans des immeubles qui ont été construits par la coopérative et dont elle est propriétaire.

| | |
|--|---------------------|
| 6, rue des Arpenteurs | 70 chambres |
| 3, rue Chaponnière | 48 chambres |
| 16–18, rue de Montbrillant | 32 chambres |
| 12, rue des Pavillons | 40 chambres |
| 49 et 49A, rue de Lyon (Clos Voltaire) | 30 chambres |
| 26, rue de la Coulouvrenière | 48 chambres |
| 23, bd du Pont-d'Arve | 25 chambres |
| 16, chemin des Ouches | 20 chambres |
| | TOTAL |
| | 313 chambres |

2. Logements à moyen et court terme. Ce sont des objets qui sont prêtés ou loués à la Ciguë pour des durées variables allant de 1 à 3 ans par divers partenaires-propriétaires, qui mettent à disposition certains de leurs logements vides, généralement le temps que des travaux constructions-rénovations-démolitions soient exécutés.

| | |
|-----------------------------|---------------------|
| Avenue d'Aire | 10 chambres |
| Chemin Auguste-Vilbert | 4 chambres |
| Route du Bois-des-Frères | 13 chambres |
| Route de Colovrex | 14 chambres |
| Rue Concorde | 22 chambres |
| Cité Villars | 46 chambres |
| 17, rue des Etuves | 4 chambres |
| Route des Franchises | 10 chambres |
| 54 rte de Frontenex | 6 chambres |
| 6 et 6 Bis, rue des Grottes | 5 chambres |
| Avenue Henri-Bordier | 21 chambres |
| Rue de l'Industrie | 1 chambre |
| Rue Jean-Simonet | 70 chambres |
| Avenue du Lignon | 2 chambres |
| Rue Royaume | 3 chambres |
| Rue de la Servette | 7 chambres |
| Route de Vernier | 50 chambres |
| Rue de Zurich | 1 chambre |
| | TOTAL |
| | 290 chambres |

| | |
|-----------------------------|-------------|
| Dont Villas: | |
| Avenue de Bel-Air | 4 chambres |
| Chemin des Carrés | 6 chambres |
| Route de Chancy | 8 chambres |
| Avenue du Cimetière | 6 chambres |
| Avenue des Communes-Réunies | 3 chambres |
| Chemin Daniel-Ihly | 6 chambres |
| Chemin des Églantines | 3 chambres |
| Chemin du Gui | 4 chambres |
| Avenue Louis-Bertrand | 5 chambres |
| Route de Malagnou | 14 chambres |
| Route de Meyrin | 3 chambres |
| Chemin Riant-Parc | 4 chambres |
| Route de Saconnex d'Arve | 13 chambres |
| Chemin des Sciers | 7 chambres |
| Avenue Soret | 5 chambres |
| Chemin de Rambossons | 3 chambres |
| Avenue de Thônex | 6 chambres |

| | |
|-------|--------------|
| TOTAL | 100 chambres |
|-------|--------------|

3. Logements à long terme en contrat de location pour une durée indéterminée.

| | |
|------------------------|-------------|
| 5, rue Barthélemy-Menn | 24 chambres |
| 6, rue John-Grasset | 21 chambres |
| 9, rue des Etuves | 15 chambres |
| Rue de Carouge | 1 chambre |
| TOTAL | 61 chambres |

Dans les immeubles qu'elle a construit, la Ciguë loue 17 arcades commerciales à diverses fins : 4 restaurants, un atelier de réparations de vélos, une maison de quartier, un centre bouddhiste, le siège genevois de l'ATE (association transports et environnement), un supermarché participatif, un magasin de vélo, nos propres bureaux et une demie douzaine d'ateliers pour artisans et artistes. De plus, 4 salles communes sont mises à disposition des coopérateurs et diverses associations.

La moyenne d'âge des coopérateurices de la Ciguë est de 26 ans et est comprise entre 18 et 41 ans. Les coopérateurices viennent de tous les continents, la Ciguë compte en effet 64 nationalités différentes. Par ailleurs, les coopérateurices de la Ciguë suivent des formations diverses et variées allant des HES (36 %), UNIGE et instituts universitaires (35 %), aux diverses formations professionnelles (10 %) en passant par des stages en entreprises ou autres organisations internationales et ONG (4 %).

La Ciguë remercie ses partenaires de longue date avec qui elle poursuit une excellente collaboration dans la mise à disposition de logements temporaires, tels que la Société coopérative d'habitation genevoise (SCHG), la Gérance immobilière Municipale (GIM), l'Etat de Genève, la Fondation Emile Dupont (FED), la Fondation pour la promotion du logement bon marché (FPLC), les communes d'Onex, de Vernier, de Lancy, l'Eglise protestante de Genève, la Caisse de Prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG), les sociétés Residrive SA et DEFI TCT, ainsi que toutes les régies avec qui nous travaillons régulièrement (Livit, Brun, Rosset, Centre et Grange).

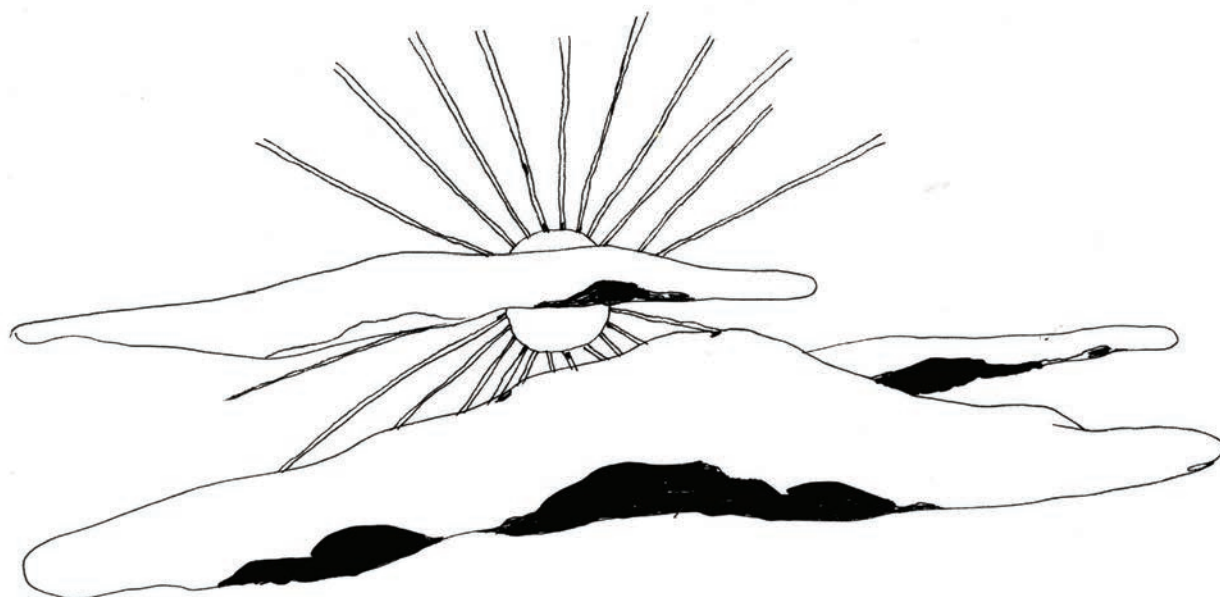
Toute notre gratitude va aux personnes et institutions qui nous permettent de réaliser nos projets de construction. La Loterie Romande et une fondation privée genevoise, qui nous soutiennent à l'aide de dons pour permettre de baisser le prix des constructions et de maintenir les loyers des chambres abordables. La FPLC, l'Etat de Genève, le GCHG (Groupement des Coopératives d'Habitations Genevoise), la Centrale d'émission pour la construction de logements CCL par l'intermédiaire de Mme Dutli, l'Association Suisse d'Habitation ASH par l'intermédiaire de Mme Kathrin Schriber, l'Association Romande des Maîtres d'Ouvrage d'Utilité Publique ARMOUP, la Banque Alternative Suisse par l'intermédiaire de Monsieur Loïc Ecoffey, M. Perrella de l'OCLPF et ses collaboratrices, le DALE, l'OCEN.

La Ciguë remercie la CGTF (Commission de Gestion des Taxes Fixes de l'Université de Genève), Mme Fabienne Fischer de BM Avocats, l'Organe de révision BfB, les collaboratrices de Losinger Marazzi et toutes les entreprises avec qui nous travaillons pour la construction et l'entretien de nos immeubles.

Dans le cadre du projet des Vergers, la coopérative tient à remercier chaleureusement la commune de Meyrin, son Conseil Administratif, son Conseil Municipal et tout.e.x.s ses collaboratrices. La Ciguë remercie spécialement les architectes et tout.e.x.s les collaboratrices du bureau Dreier et Frenzel Architectes, ainsi que tout.e.x.s les mandataires ingénieurs et entreprises ayant oeuvré pour la réalisation du bâtiment. Nos remerciements également à Christophe Buchelin pour ses conseils et sa passion au service de l'énergie solaire...

Un merci tout spécial à Nouchka Barral, coopératrice, pour son précieux coup de main lors des attributions des appartements et pour ses délicieuses pâtisseries qui ont mis du baume à notre travail.

Nous sommes infiniment redevables envers tout.e.x.s les coopérateurs bénévoles qui s'engagent avec beaucoup de dévouement au sein des différentes commissions de la Ciguë, notamment à Dimitri Petrachenko pour la commission Intro et Damien Andrievici pour la commission d'attribution. Un grand merci pour la participation aux nombreux projets et événements de la coopérative. La Ciguë exprime ici toute sa reconnaissance envers les personnes engagées pour la coopérative, l'ET, le CA, les délégués.e.x.s, coordinateurs, les concierges, et bien entendu nos civilistes Xavier et Kevin.



La Ciguë

Coopérative de logement
pour personnes
en formation
www.cigue.ch